



Des fiches pratiques pour mieux comprendre la loi du 11 février 2005

La Mutuelle Intégrance accompagne depuis plus de 25 ans les personnes en situation de handicap. Depuis toujours **la Mutuelle Intégrance** souhaite adapter ses différents services et garanties à l'évolution de la société et au besoin de chaque handicap. Aujourd'hui la mutuelle propose à tous les professionnels du secteur handicap « **les fiches pratiques de la Mutuelle Intégrance sur la loi du 11 février 2005** », un document de référence pour mieux comprendre cette loi.

En 2005, on recensait plus de cinq millions de personnes handicapées en France. Afin d'offrir une réelle citoyenneté aux personnes handicapées, le Président de la République a souhaité faire de l'insertion des personnes handicapées, l'une des grandes priorités de son quinquennat. De cette réflexion gouvernementale la loi « **pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** » a été promulguée le 11 février 2005. Une loi qui apporte des évolutions fondamentales pour améliorer le quotidien des personnes handicapées.

Un constat évident montre que les lois ne sont pas toujours simples à décoder pour l'ensemble des citoyens. Conscient de cette difficulté de compréhension, **la Mutuelle Intégrance** a décidé d'offrir son savoir faire à l'ensemble des acteurs du monde du handicap en **réalisant un document pratique et concis** afin d'expliquer le plus simplement possible l'ensemble des dispositions.

En qualité d'expert du monde du handicap, la Mutuelle Intégrance a décrypté les dispositions contenues dans la loi du 11 février 2005 et a rédigé **des fiches pratiques** et a organisé en 5 chapitres tous les sujets abordés. **De nombreux schémas accompagnent l'ensemble des thèmes** afin d'illustrer le discours de la façon la plus simple.

Ainsi tout devient clair, au début du document il y a une présentation du fonctionnement et du rôle de chacune **des institutions** qui peuvent intervenir pour l'aide à l'acquisition des financements et des services auxquels les personnes handicapées peuvent prétendre. Ensuite chacune des prestations de **compensation du handicap** sont décortiquées afin de bien faire comprendre aux lecteurs de quelles aides, dans quelles conditions, par quels organismes et pour quel degré de handicap une personne peut avoir le droit à une aide de financement. Un état des lieux **des ressources** des personnes handicapées est ensuite exposé, afin que chacun puisse comprendre et trouver le cas lui correspondant et savoir ainsi quelles sont les revenus dont il doit bénéficier. Puis un chapitre présente tout ce qui concerne les droits des personnes handicapées en matière **d'éducation, de formation et d'emploi**. La dernière partie est consacrée à l'obligation **d'accessibilité** des lieux publics et des transports en commun et aussi les différentes cartes existantes permettant d'avoir le droit à des priorités d'accès.

« Les fiches pratiques de la Mutuelle Intégrance sur la loi du 11 février 2005 » est un document indispensable et inédit destiné à tous les organismes, acteurs du monde du handicap. Un outil qui aidera efficacement tous les professionnels du handicap dans leur rôle de conseil auprès des personnes handicapées.

Coordonnées à préciser dans la revue pour les lecteurs souhaitant recevoir le document :

Pour recevoir gratuitement « Les fiches pratiques sur la loi du 11 février 2005 » envoyer un mél à public@integration.fr en précisant vos coordonnées postales ou faire une demande par téléphone au : N° Indigo : 0 820 008 008 (0.12 € TTC/ minute)

Créée en 1980 par et pour les personnes handicapées, leurs familles et les professionnels, la Mutuelle Intégrance apporte des réponses spécifiques en matière de Santé, de prévoyance et d'assistance. La mutuelle compte aujourd'hui plus de 170 000 adhérents et est présente sur l'ensemble du territoire français avec 30 délégations.